

Manuel d'utilisation et de nettoyage LEPALE KIDS



NBS – TEC Sagl , via cantonale , 6573 Magadino - Ticino – Switzerland

www.lepale.ch - info@lepale.ch



ATTENTION



Avant de commencer à utiliser le jouet, il est nécessaire que l'adulte responsable assurant la surveillance de l'enfant ait lu et compris toutes les parties du manuel.

- **ATTENTION** : Le produit ne peut être utilisé par l'enfant que sous la surveillance d'un adulte. La surveillance d'un adulte est nécessaire pendant toute activité de jeu.
- **ATTENTION** : Si le carton et l'emballage en plastique du jouet est plié ou improprement coupé, l'enfant peut l'avaler et encourt le risque d'étouffement. Il est donc nécessaire de tenir en dehors de la portée de l'enfant le carton et l'emballage de la pelle Lepale KIDS. Éliminer les emballages selon la réglementation applicable en matière de recyclage.
- Au moment de la livraison, contrôlez l'intégrité du produit. Si vous notez un dommage quelconque, l'absence d'un élément, une déformation ou des traces de heurtement dus au transport, veuillez en avvertir NBS Tec Sagl avant de procéder aux opérations suivantes.
- Lepale KIDS est un jouet destiné aux enfants entre 2 et 14 ans.
- Ne pas laisser la pelle près de sources de chaleur.
- Ne pas exposer la pelle à des flammes vives.
- Avant et après l'utilisation, conserver la pelle Lepale KIDS dans son emballage spécifique ou dans une boîte fermée dans un endroit propre et sec, à l'abri de la chaleur et des agents atmosphériques.
- Éviter le contact avec des objets pointus et des surfaces abrasives.
- **ÉLIMINATION** : À la fin de son cycle de vie, le produit doit être éliminé comme déchet spécial. Ne jamais jeter le produit dans les déchets urbains. Respecter les réglementations locales en matière d'élimination des déchets en plastique.

Description du jouet

La boîte en carton contient : une pelle kids et le document d'avertissement

La pelle est construite en polymère alimentaire

Avec LEPALE KIDS l'action de creuser se réalise de façon parfaite ; grâce à sa fonctionnalité et innovation, son utilisation est très aisée.

Dû à sa forme ergonomique évoluée, la pelle peut être employée dans de différentes directions. Contrairement aux autres pelles, les actions de transport et de creusement sont simples et agréables sans perte de matériel.



AVERTISSEMENT

NBS TEC SAGL NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE RESPONSABLE D'ACCIDENTS OU DOMMAGES DÛS À UNE UTILISATION INAPPROPRIÉE DU PRODUIT OU AU NON RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS DE SÉCURITÉ ET DES PROCÉDURES D'INTERVENTION DÉCRITES DANS LE DOCUMENT.

Usage

LEPALE KIDS doit être utilisée uniquement avec des matériaux souples et/ou mous comme par exemple du sable, de la terre, de la neige etc.

Tout ce que l'on peut faire est décrit sur : www.lepale (doc +vidéo kids)

Nettoyage et conservation

Nettoyer délicatement avec un chiffon sec les parties de la pelle afin d'éliminer la poussière et la saleté. Il est aussi possible d'employer un chiffon humide avec un savon neutre.

ATTENTION :

- Ne pas employer des solvants ou détergents abrasifs ou corrosifs.

Quand vous n'utilisez pas le jouet, remettez-le dans sa boîte (d'origine) à l'abri de la lumière directe du soleil, d'agents atmosphériques, de sources de chaleur et de la poussière.

Risques résidus

Pendant la phase de conception et de production, NBS Tec Sagl a effectué une analyse approfondie des risques du jouet. Cette analyse a révélé des risques résidus qui sont inéliminables par leur nature. Le manuel indique chacun de ces risques examinés individuellement et met en évidence comment il est possible de les éviter.



AVERTISSEMENT

EN AUCUN CAS, LE PRODUCTEUR NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ RESPONSABLE D'ACCIDENTS OU DOMMAGES DÛS À UNE UTILISATION NON PRÉVUE DU JOUET OU À UN USAGE INAPPROPRIÉ PAR UN UTILISATEUR.

- À la livraison, contrôlez l'état de l'emballage et vérifiez qu'il n'y ait aucune trace d'impact, d'abrasion et/ou de saleté, de moisissures etc. qui pourrait avoir été causée par le transport et/ou la conservation inadéquate. S'il y a ce genre de traces, communiquez-le au fabricant (voir **Données Producteur**).
- Avant de permettre à l'enfant d'utiliser le jouet, il est nécessaire que l'adulte contrôle l'état du jouet et en vérifie l'intégrité. S'il constate des dommages, des ruptures à la surface et des bords dangereux, il ne doit absolument pas donner le jouet à l'enfant.
- Le jouet ne convient pas aux enfants de moins de 24 mois. Les enfants de moins de 24 mois ne doivent pas utiliser le jouet, ce qui est aussi indiqué sur l'étiquette du produit.
- Si l'on permet à l'enfant d'enlever l'emballage plastique du jouet, un adulte doit toujours assurer la surveillance. Après cette opération, l'adulte doit éliminer immédiatement l'emballage plastique et ne doit jamais permettre à l'enfant de jouer avec cet emballage.
- Éliminer l'emballage en plastique en respectant la réglementation locale pour l'élimination des déchets plastiques.
- Le jouet doit être nettoyé périodiquement afin d'éviter qu'il devienne une source de saleté et de bactéries. Veuillez lire le paragraphe correspondant du manuel (voir **Nettoyage et conservation**).
- Nettoyer le jouet avec du savon neutre avant de le donner à l'enfant.

Élimination

Après avoir enlevé le film plastique qui enrobe l'emballage en carton, jetez-le dans la collecte sélective en respectant la réglementation en vigueur. La boîte en carton doit être jetée dans la collecte sélective en respectant la réglementation en vigueur.

La pelle doit être éliminée en tant que déchet plastique de façon à ce qu'elle ne puisse plus être utilisée pour les buts pour lesquels elle avait été projetée et construite ; toutefois, elle doit être éliminée de façon à ce que les matières premières qui la constituent puissent être récupérées.

Ne pas jeter dans la nature les emballages ni le produit.



AVERTISSEMENT

LE PRODUCTEUR NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ RESPONSABLE DE DOMMAGES CAUSÉS PAR LE JOUET S'IL N'EST PAS UTILISÉ DANS SA VERSION INTÉGRALE ET POUR LES BUTS ET EMPLOIS SPÉCIFIÉS DANS LE MANUEL. LE PRODUCTEUR N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS AUX PERSONNES OU OBJETS PAR DES ÉLÉMENTS DU JOUET UTILISÉS APRÈS SON ÉLIMINATION.
